



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

—
Collégiale Saint-Just

Numéro 127 – Janvier, Février & Mars 2020 – 1 euro



C'EST MAINTENANT LE TEMPS FAVORABLE

Bien chers fidèles,

Les carêmes se suivent, se ressemblent et sûrement cherchons-nous la motivation qui nous convaincra, cette année encore, de bien vivre cette sainte quarantaine, avec détermination, afin de nous changer, de nous bouleverser, de nous convertir.

Avant tout, nous devons regarder ce qui se passe dans notre vie de tous les jours afin que ce temps de carême nous sorte de nos habitudes et des mauvaises en particulier.

Dans notre quotidien, nous sommes souvent, avouons-le, assommés par ce qui est superficiel, nous sommes comme prisonniers de la facilité, submergés par les soucis, découragés, fatigués, las...

C'est pour cela que nous avons besoin d'un sursaut, d'un réveil, d'un vrai combat. Nous avons besoin de nous remettre en chemin vers Dieu, de reconsidérer le Bon, le Vrai et le Beau dans notre vie.

Or, le carême n'est-il pas un moment providentiel qui nous permettra cette conversion ?

Nous voudrions être débarrassés des soucis, des mauvaises habitudes, des lenteurs qui nous emprisonnent.

C'est le sens du jeûne qui nous permet de nous défaire de tout ce qui nous empêche de choisir Dieu, de sacrifier notre volonté à la sienne, de sacrifier notre bien, notre confort à celui de notre famille et à celui de tous ceux qu'Il nous a confiés.

Alors, oui, nous avons besoin de ce carême pour retrouver, au fond de nous, notre être réel, celui qui est aimé de Dieu. Nous en avons besoin pour nous établir en la Présence continuelle et vivifiante de Celui qui nous aime jusqu'à donner son propre Fils pour nous !

Nous avons besoin de ce temps favorable pour prier, nous élever, pour pardonner. Nous en avons besoin pour exercer la miséricorde, pratiquer la charité, retrouver le sens de l'aumône...

« *C'est maintenant le temps favorable, c'est maintenant le jour du salut* », comme le dit St Paul.

L'aumône, la prière et le jeûne sont les trois recommandations que l'Eglise nous donne pour bien vivre le Carême.

En matière d'aumônes, prenons un peu sur notre nécessaire. Jésus nous donne toujours ce qui est plus que nécessaire : le pain quotidien – sa propre vie.

En matière de prière, fermons la porte de notre chambre. Jésus ouvrira la porte de notre cœur.

En matière de jeûne, restons vigilants, éveillés. Nous nous déferons de nos dépendances, de tout ce qui nous éloigne de nos responsabilités et de notre devoir.

Dès le début, les efforts nous sembleront certainement plus difficiles, les combats intérieurs plus grands qu'à l'accoutumée. Des tentations nouvelles se présenteront étrangement à nous, malgré l'imposition des cendres sur notre front et notre désir sincère de faire un bon carême.

Mais Dieu est notre protecteur, Il nous confortera dans le combat spirituel. Alors, les tentations ne seront plus des obstacles à nos progrès mais elles nous permettront de faire le choix de Dieu chaque jour et de grandir dans son amour en Lui manifestant notre fidélité. Dieu nous comblera de l'Esprit-Saint. Il nous guérira, nous libèrera.

Le temps de Carême ? Qu'est-il véritablement ?

Un cadeau pour nous-mêmes et pour l'Eglise. Un temps favorable, une lutte contre celui qui, depuis la nuit des temps, est l'ennemi de Dieu, contre celui qui, depuis la création de l'univers visible, est l'ennemi de l'Homme, est l'ennemi de la vraie paix et du vrai bonheur, est l'ennemi de toute beauté et de toute vérité...



Alors, courage ! À Pâques, si nous en prenons les moyens, nous aurons fait un grand pas en avant. Si telle est notre volonté, nous aurons combattu celui qui nous séduit, celui qui nous ment, celui qui nous trahit et nous décourage.

Et souvenons-nous toujours que ce ne sont pas quelques-unes de nos habitudes qui doivent changer pendant le carême, c'est d'abord et avant tout notre cœur. Tout le reste suivra.

Il ne s'agit pas de faire un pari avec Dieu pendant 40 jours pour corriger temporairement certains travers de notre nature. Il s'agit de revêtir l'homme nouveau au moment de la fête de Pâques, après nous être dépouillés du vieil homme qui sommeille en chacun de nous ; c'est à dire, en faisant disparaître tout ce qui nous coupe de l'amour divin.

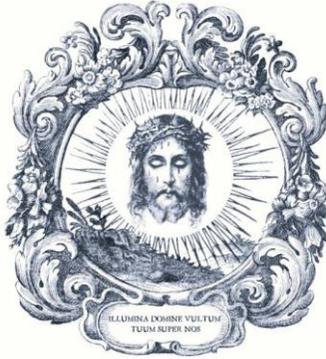
Gustave Thibon résumait le combat spirituel dans cette formule admirable : « *Tout ce qui en toi refuse de mourir est indigne de vivre.* »

Une phrase à méditer pendant ces quelques semaines de carême, afin que Pâques ne soit pas une simple date dans notre calendrier mais bien le jour béni de notre résurrection intérieure.

Bon et saint carême

Abbé Brice Meissonnier, fssp
Chapelain

PRIERE POUR LE CAREME



Seigneur, faites de moi un instrument de votre Paix !

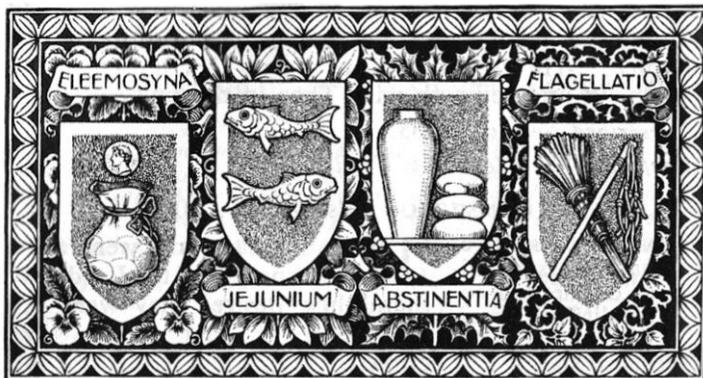
Là où il y a de la haine, que je mette l'amour.
Là où il y a l'offense, que je mette le pardon.
Là où il y a la discorde, que je mette l'union.
Là où il y a l'erreur, que je mette la vérité.
Là où il y a le doute, que je mette la foi.
Là où il y a le désespoir, que je mette l'espérance.
Là où il y a les ténèbres, que je mette votre lumière.
Là où il y a la tristesse, que je mette la joie.

Ô Maître, que je ne cherche pas tant
A être consolé... qu'à consoler ;
A être compris... qu'à comprendre ;
A être aimé... qu'à aimer ;

Car,
C'est en donnant... qu'on reçoit ;
C'est en s'oubliant... qu'on trouve ;
C'est en pardonnant... qu'on est pardonné ;
C'est en mourant... qu'on ressuscite à l'Eternelle Vie.

Ainsi soit-il.

COMMENT BIEN VIVRE MON CAREME 2020 ?



Pour vous aider à bien vivre votre Carême 2020, nous vous proposons ces résolutions pratiques et faciles à mettre en œuvre :

RESOLUTIONS INDIVIDUELLES

- en suivant les 3 piliers du carême -

La prière

Chemin de croix (vendredi à 17h45) ; chant des complies (vendredi à 19h30) ; messe en semaine ; chapelet ; angelus ; confession ; lecture spirituelle.

L'aumône

Un tronc est à votre disposition, à l'entrée de la collégiale, pour recueillir votre aumône, fruit d'un sacrifice (tabac, alcool...) qui sera reversée à l'association *SOS Mamans*. Pensez aussi à l'offrande de Carême (enveloppe dans le *Communicantes*).

Visiter une personne seule ou malade, de sa famille ou de son entourage.

La pénitence

Nourriture, tabac, alcool, internet, écrans, dîners mondains tout particulièrement les vendredis de Carême.

RESOLUTIONS COMMUNAUTAIRES

- Arriver, non pas à l'heure, mais en avance à la messe.
- Participer à la messe, en particulier, en suivant dans un missel et en chantant. Des livrets sont à votre disposition à l'entrée de la collégiale.
- À la sortie de la messe, aller saluer un paroissien que vous ne connaissez pas encore et ne pas toujours rester avec les mêmes.
- Avoir assisté, au moins une fois pendant le Carême, au chemin de la Croix, le vendredi ; au salut du Saint Sacrement, le dimanche ou le premier vendredi du mois ; participer à la récitation du chapelet à la collégiale avant les messes de semaine.
- S'abstenir de la médisance, source de nombreux péchés graves !

ET LES EXTRAS !

Récollections de carême

- samedi 14 mars pour les femmes (prêchée par l'abbé Gouy, fssp)
- samedi 21 mars pour les hommes (prêchée par l'abbé Desjars, fssp)

Pèlerinage nocturne pour la France

- dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 mars

ORDO LITURGIQUE

MARS 2020, MOIS DE SAINT JOSEPH



Dimanche 8 mars

Deuxième Dimanche de Carême, 1^{ère} classe violet

Lundi 9 mars : Lundi de la deuxième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Mardi 10 mars : Mardi de la deuxième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Mercredi 11 mars : Mercredi de la deuxième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Jeudi 12 mars : Jeudi de la deuxième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Vendredi 13 mars : Vendredi de la deuxième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Samedi 14 mars : Samedi de la deuxième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Dimanche 15 mars

Troisième Dimanche de Carême, 1^{ère} classe violet

Lundi 16 mars : Lundi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Mardi 17 mars : Mardi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Mercredi 18 mars : Mercredi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Jeudi 19 mars

Saint Joseph, Epoux de la Sainte Vierge et Patron de l'Eglise universelle

1^{ère} classe blanc

Vendredi 20 mars : Vendredi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Samedi 21 mars : Samedi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Dimanche 22 mars

Quatrième Dimanche de Carême, 1^{ère} classe rose

Lundi 23 mars : Lundi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Mardi 24 mars : Mardi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Mercredi 25 mars

Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie, 1^{ère} classe blanc

Jeudi 26 mars : Jeudi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Vendredi 27 mars : Vendredi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Samedi 28 mars : Samedi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Dimanche 29 mars

Dimanche de la Passion, 1^{ère} classe violet

Lundi 30 mars : Lundi de la Passion, 3^{ème} classe violet

Mardi 31 mars : Mardi de la Passion, 3^{ème} classe violet

Mercredi 1^{er} avril : Mercredi de la Passion, 3^{ème} classe violet

Jeudi 2 avril : Jeudi de la Passion, 3^{ème} classe violet

Vendredi 3 avril : Vendredi de la Passion, 3^{ème} classe violet

Samedi 4 avril : Samedi de la Passion, 3^{ème} classe violet

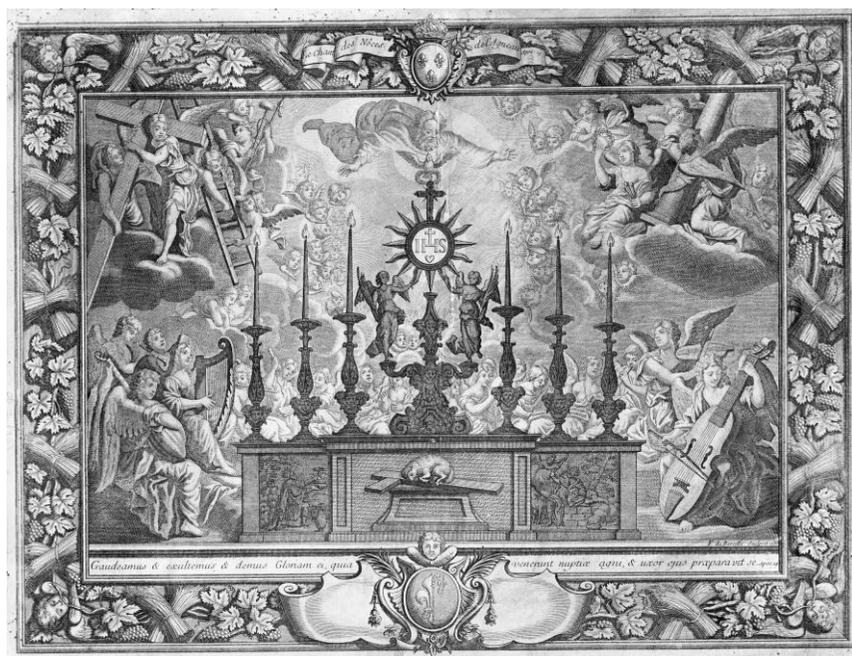
Dimanche 5 avril

Second dimanche de la passion - Dimanche des Rameaux

1^{ère} classe violet

LA COMMUNION SPIRITUELLE

La « *Communion de Désir* » est certainement, de tous les moyens de perfection, à la fois l'un des plus puissants et des plus faciles, et aussi le plus ignoré. Ce qui arrachait cette plainte à saint Léonard de Port-Maurice : « *Ô salutaire Communion Spirituelle ! Trésor caché et connu de bien peu de chrétiens... Autant Vous êtes précieuse, autant Vous êtes peu connue, et surtout peu pratiquée des chrétiens de nos jours !* »



Quand on relit toutes les recommandations qui ont été faites sur ce sujet, non seulement par les Docteurs et les Saints, mais encore ne serait-ce que par le Concile de Trente ou le Pape Pie XII, on est frappé de cette négligence générale pour une pratique de dévotion si fructueuse.

A l'occasion de l'épidémie de Coronavirus, nous entendons de nouveau parler de cette belle dévotion, qu'il nous a semblé important de remettre à l'honneur. Rappelons aussi que l'on n'est jamais obligé de communier sacramentellement à

la messe, et tout particulièrement lorsque l'on ne se trouve pas dans les dispositions requises.

I- Qu'est-ce que la communion spirituelle ?

La communion spirituelle désigne l'union de l'âme à Jésus-Eucharistie, réalisée non par la réception du sacrement, mais par le désir de cette réception.

« Elle consiste dans un ardent désir de se nourrir du Pain céleste, avec une foi vive qui agit par la charité et qui nous rend participants des fruits et des grâces du Sacrement » (Concile de Trente, Session XIII, ch. 8).

II- Quels éléments comporte la communion spirituelle ?

Elle est constituée essentiellement par un désir

Avec sa précision habituelle, saint Thomas affirme que l'effet du sacrement peut être réalisé dans l'âme, même si l'on reçoit l'Eucharistie seulement en désir, comme c'est le cas dans la communion spirituelle.

C'est aussi ce que dit saint François de Sales : *« quand vous ne pourrez pas avoir ce bien de communier réellement à la Sainte Messe, communiquez au moins de cœur et d'esprit, vous unissant par un ardent désir à cette chair vivifiante du Sauveur »* (Introduction à la vie dévote, chap. 21).

C'est un désir explicite du sacrement, inspiré par la charité

La communion spirituelle requiert l'état de grâce et nous verrons les conséquences de cette condition pour les effets de la communion spirituelle.

Quant aux dispositions qu'implique cette foi vive, cette charité, dont parle le concile de Trente, ce sont celles qui sont indiquées ci-dessous et dont les formules remplissent les livres de piété sous la rubrique : *« actes avant et après la communion »*

III- La valeur de la communion spirituelle repose sur deux principes

Premier principe : la foi en la présence du Christ dans l'Eucharistie comme source de vie, d'amour et d'unité.

On ne peut bien comprendre le désir de l'Eucharistie, si on n'accepte pas le principe de la valeur sanctifiante de l'Eucharistie : c'est parce que l'on croit à la présence réelle et vivifiante du Christ dans l'Eucharistie, qu'on désire recevoir le sacrement.

C'est parce que l'on croit au caractère spécial de ce sacrement, qui est d'augmenter la vie de la grâce, d'intensifier la charité, de fortifier l'unité qui nous lie au Corps Mystique, que l'on désire cette union au Christ.

C'est parce que l'Eucharistie, selon la promesse de Notre-Seigneur, est le pain de l'âme, un aliment de vie, une nourriture spirituelle, que l'on veut effectivement s'en nourrir. Toute la liturgie eucharistique, en nous rappelant cette pensée, nous invite à y voir le caractère propre du sacrement.

Deuxième principe : l'efficacité du désir peut suppléer l'acte sacramentel.

C'est un principe admis par les théologiens qu'en beaucoup de cas le désir supplée l'acte, quand celui-ci ne peut être accompli en lui-même. Par le désir, la communion est en quelque sorte accomplie ; sans doute elle ne l'est pas matériellement mais le désir atteint la réalité sans passer par le signe sacramentel.

Ainsi, celui qui tend vers la vie du Christ dans l'Eucharistie la trouve, car le Christ ne manque pas à ceux qui le cherchent.

IV- Quels sont les effets de la communion spirituelle ?

Les effets produits sont de même nature que dans la communion eucharistique, donc augmentation de la grâce sanctifiante, grâces d'amour, de vie, de pureté, d'unité.

On rapporte de sainte Angèle de Mérici que lorsqu'on lui interdisait la communion de chaque jour, elle y suppléait par de fréquentes communions spirituelles à la Messe, et elle se sentait parfois inondée de grâces semblables à celles qu'elle aurait reçues si elle avait communiqué sous les espèces sacramentelles

Ces effets peuvent être supérieurs à ceux qui sont produits dans la communion sacramentelle, si les dispositions sont très pures.

« *Il peut arriver que vous fassiez cette communion spirituelle avec une telle ferveur, que vous méritiez au moins autant de grâces qu'on en obtient par la communion sacramentelle* » (vénérable Louis Dupont).

Rappelons enfin que la communion spirituelle pour être fructueuse requiert l'état de grâce.

V- Comment la communion spirituelle doit-elle être pratiquée ?

Les actes de la communion spirituelle sont du même ordre que ceux qui précèdent, accompagnent et suivent la communion sacramentelle.

Ils sont bien décrits dans ce texte : « *toute personne pieuse doit d'abord concevoir un sincère repentir de ses péchés et purifier par cette douleur le tabernacle de son cœur, où elle désire recevoir et faire reposer le divin Sauveur. Ensuite elle fera un acte de foi vive sur la présence réelle de Jésus-Christ dans cet auguste mystère. Puis elle considérera la grandeur et la majesté de ce Dieu caché sous le voile des saintes espèces : qu'elle réfléchisse à l'amour immense, à la grande bonté avec lesquels il désire s'unir à nous ; qu'elle jette aussi ses regards sur sa faiblesse et sa propre misère.*

Après ces considérations elle doit faire des actes d'humilité et de désir : d'humilité, à la vue de sa propre indignité ; de désir, à cause de l'amabilité infinie de Dieu.

Enfin, puisqu'il ne lui est pas donné de s'unir à son bon Sauveur par la réception réelle de l'eucharistie, qu'elle s'en approche en esprit et s'unisse à lui par le doux lien d'un amour paisible et tranquille.

Elle terminera la communion spirituelle en remerciant et en louant le Seigneur ; car, quoique Jésus-Christ ne soit pas descendu sacramentellement dans son cœur, il était cependant bien disposé à cette union d'amour et la désirait avec toute l'ardeur de la charité. Elle lui demandera donc les grâces dont elle se reconnaît indigne, et s'appliquera sérieusement à produire les actes qu'elle a coutume de faire après la réception de cette nourriture divine » (Scaramelli, Méthode de direction spirituelle).

Prière de saint Alphonse de Liguori pour la communion spirituelle

Mon Dieu, je crois que vous êtes présent dans le Très-Saint- Sacrement. Je vous aime par-dessus toutes choses et mon âme soupire après vous. Puisque je ne puis maintenant vous recevoir dans le Saint-Sacrement, venez au moins d'une manière spirituelle dans mon cœur. Je vous embrasse comme si vous étiez en moi et je m'unis entièrement à vous ; oh ! ne permettez point que je ne me sépare jamais de vous ! O Jésus, mon souverain Bien et mon doux Amour, blessez et enflammez mon cœur afin qu'il brûle toujours de votre amour.

LE PAPE INNOCENT IV A LYON ET A SAINT-JUST

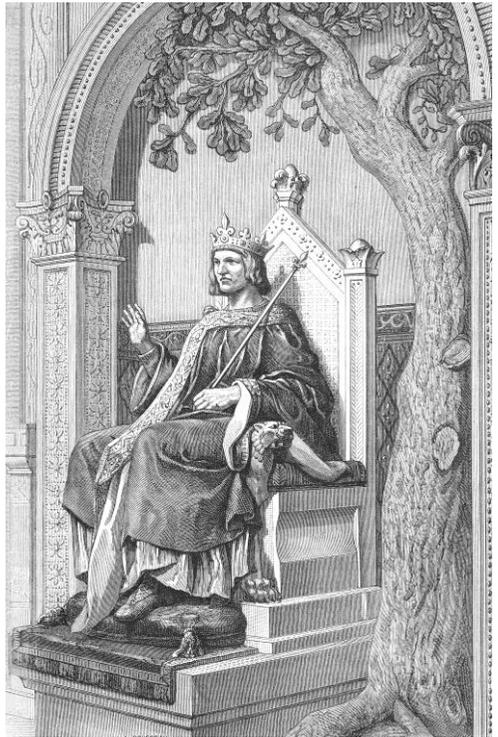
4^{EME} PARTIE

Même après le départ du concile, une animation inusitée avait continué à régner à Lyon : « *De tous les points du monde, dit le biographe pontifical, y affluaient, comme vers une seconde Rome* », tous ceux qui avaient des affaires à traiter avec la curie. Il faut joindre à ces gens ceux à qui le pape avait confié des missions dans les pays les plus divers et qui revenaient lui rendre compte de leur voyage. Parmi ces délégués citons au moins le célèbre moine du Plan Carpin, qu'Innocent IV avait envoyé auprès du Grand-Khan des Mongols, au fond des steppes de l'Asie centrale, et dont le curieux rapport, rédigé en latin, nous a été conservé.

Enfin, beaucoup de visiteurs de passage s'arrêtaient à Lyon quelque temps, comme le Franciscain Fra Salimbene, qui vint dans notre ville trois ans de suite, pendant que le pape y séjournait, et nous conte dans sa chronique si vivante, ses entretiens avec Innocent IV : il l'avait connu à Parme, sa ville natale, lorsque le futur pontife n'était encore que chanoine, et sa famille avait gardé avec lui d'amicales relations. Dans l'hôte aimable et courtois, à l'abord facile, aux propos libres et familiers, que nous décrit ce religieux, on a peine à reconnaître le juge inflexible de Frédéric II C'est un autre côté de son caractère, par où achève de se peindre la physionomie du grand pontife.

Lyon reçut encore à cette époque plus d'un personnage illustre et vit passer à diverses reprises de brillants cortèges. Par exemple, au mois de juillet 1248, celui du roi de France Louis IX, venu, comme soixante ans auparavant son aïeul Philippe-Auguste, à la tête d'une imposante armée, accompagné de ses trois frères, les comtes d'Artois, de Poitiers et d'Anjou, ainsi que de nombreux seigneurs français qui avaient pris la croix avec lui. Il est impossible que les Lyonnais n'aient pas été frappés à la vue du pieux roi dont Frà' Salimbene nous a tracé, en quelques mots seulement, mais expressifs, ce portrait : « *Grand et mince, sans maigreur excessive, un air gracieux dans un visage angélique.* » Il vante aussi « *la simplicité de ses allures* », bien qu'il fût le plus puissant des souverains

d'Occident. Plus tard, ce fut le frère du roi Henri III, Richard de Cornouailles, un futur empereur, accompagné du comte de Glocester, l'un des plus grands seigneurs d'Angleterre ; puis, à la veille même du départ du pape, son protégé le comte Guillaume de Hollande, roi des Romains, c'est-à-dire empereur élu mais non couronné. A ces derniers visiteurs, le pape réservait une splendide réception. A l'arrivée de Richard de Cornouailles, *« presque tous les cardinaux et les clercs de la curie romaine s'étaient portés à sa rencontre tandis que le pape restait seul, ne gardant auprès de lui qu'un cardinal et quelques autres personnes.*



A l'approche du prince, Innocent IV, qui se tenait à l'entrée de son "palais" se leva et vint au-devant de Richard qu'il admit au baiser, puis il lui offrit un festin : le prince prit place à table à côté du pape, tandis que le comte de Glocester s'asseyait un peu plus loin. Ils dînèrent joyeusement et d'une façon civile, en s'égayant au milieu des services : et des vins, comme c'est l'usage en France et en Angleterre, par une conversation pleine d'amabilité. Le pape et Richard eurent ensuite des entretiens secrets, dont la fréquence et la durée furent très remarquées. Mais on s'étonna surtout de la magnificence déployée par le pontife. » On sent, à lire ces lignes, que le narrateur de cet épisode, l'Anglais Mathieu de Paris, a tenu à faire ressortir les honneurs rendus par Innocent IV au frère de son roi.

C'est aussi par les mêmes chroniqueurs étrangers que nous connaissons certains incidents survenus à Lyon pendant le séjour d'Innocent IV. Par exemple, l'incendie qui se déclara dans les appartements du pape et qui détruisit une salle servant de garde-robe avec tout ce qu'elle contenait. Un autre incendie dévora aussi en partie les bâtiments du couvent, des Frères Mineurs ou

Cordeliers. Ces religieux purent néanmoins tenir à Lyon, en 1247, un chapitre général de leur ordre : ils firent choix, comme « maître » ou « ministre général », du frère Jean de Parme, à qui devait succéder bientôt saint Bonaventure (celui-ci mourut dans notre ville en 1274, pendant qu'un nouveau concile œcuménique y était réuni). Les chroniqueurs signalent encore, parmi ces faits divers, la mort de plusieurs cardinaux, dont l'un, le cardinal Guillaume, évêque de la Sabine, fut enterré dans l'église des FF. Prêcheurs ou Jacobins de Lyon.

Nous aimerions mieux avoir quelques détails sur l'installation du pape à Saint-Just, sur la façon dont il y vécut. On peut déduire de certains passages des chroniques, que le pape menait assez grand train. Autour de lui apparaissent des chapelains, des officiers civils, des scribes, des domestiques, sans parler des soldats qui veillent jour et nuit sur sa personne.

Les cardinaux, « ses frères », l'accompagnent dans tous ses déplacements, montés à cheval d'ordinaire, et reconnaissables de loin au chapeau rouge que le pape venait précisément de leur conférer, et qui est resté jusqu'à nos jours l'insigne par excellence de leur dignité ; ils étaient eux-mêmes suivis d'une brillante escorte. Le luxe déployé en certaines occasions par le pontife (on en a donné plus haut un exemple) fit, au témoignage des chroniqueurs, une grande impression sur les habitants de la ville ainsi que sur les visiteurs étrangers : les fêtes de Lyon, pendant son séjour, annonçaient déjà celles dont Avignon devait être le théâtre au siècle suivant. Elles valurent à Innocent IV un grand renom d'opulence dans l'Europe entière : « *Entre tous les papes depuis saint Pierre, dit un chroniqueur allemand, aucun ne fut mieux pourvu d'argent ni de trésors* ».

L'entretien d'une suite aussi nombreuse, ces somptueuses réceptions entraînaient évidemment des frais assez lourds, moins toutefois que ceux de la lutte que soutenait le pape contre Frédéric II pour la défense des droits de l'Eglise. On conçoit facilement qu'il se plaignît parfois de l'état précaire de ses finances. A l'entendre, ses dettes s'élevèrent jusqu'à plus de 150.000 livres de la monnaie courante à cette époque. Pourtant, de toutes parts, lui étaient venus des appuis pécuniaires et de magnifiques présents consistant en chevaux, meubles, vases ou vêtements de prix. Entre tous ces généreux donateurs se distingua l'abbé de Cluny : outre de grosses sommes d'argent prélevées sur les

revenus de tous les prieurés de l'ordre clunisien, le pape reçut de lui au moins trente beaux palefrois (chevaux de selle) richement harnachés ou chevaux « *de somme* » (bêtes de charge) couverts de belles housses. Chacun des cardinaux eut pour sa part un palefroi et un cheval de somme. Ces coûteuses prodigalités excitaient l'indignation de Mathieu de Paris, toujours disposé à taxer la cour romaine d'avidité insatiable : il accuse Innocent IV d'avoir, pendant son séjour à Lyon, mis au pillage tous les royaumes d'Occident.

A suivre

D'après Philippe Pôuzet, in *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1929



- LA DIVINITE DE L'EGLISE-

(2EME PARTIE)

Petit rappel sur les quatre « *notes* » de l'Eglise

Une « note » est un signe extérieur qui permet de discerner légitimement la véritable Eglise voulue par le Christ des autres « Eglises » qui se disent d'origine divine. Ces notes nous viennent des évangiles, non pas de manière explicite, mais elles nous ont été données petit à petit par les théologiens.

Nous les trouvons dans le Credo : « *et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam.* »

Nous les avons décrites dans notre dernier article (cf. Communicantes n°126)

Ces quatre notes données et voulues par Jésus lui-même permettent de découvrir l'Eglise qu'il a voulue établir. Elles nous donnent une certitude concernant la vérité de notre Eglise si elle répond à ces quatre notes. C'est ce que nous verrons la prochaine fois en appliquant ces quatre signes visibles à l'Eglise catholique afin de voir si elle les possède bien toutes les quatre.

Application des « *notes* » à l'Eglise catholique

1- L'Eglise catholique et l'unité

Par cette unité, l'Eglise encadre tous ses membres dans l'unité de doctrine et de gouvernement.

Attention : l'unité n'est pas l'uniformité ; l'Eglise est composée d'une multitude de congrégations, de sensibilités, de liturgies, de traditions. Mais tout est soumis à un même code de droit canonique et à une même hiérarchie.

Ce qui s'impose à tous, c'est l'Évangile, qui nous est transmis sous forme de dogmes (ce qu'il faut croire pour aller au Ciel) et de morale (ce qu'il faut faire pour aller au Ciel).

C'est cette unité autour de la pensée du Christ qui nous permet de l'imiter en toute chose et de garder le cap grâce à l'enseignement constant et formel de l'Église au sujet de la foi et de la morale.

Cette unité nous demande de savoir recevoir l'enseignement actuel de l'Église avec les lunettes de la Tradition afin de ne pas tomber dans une mauvaise interprétation sur certains sujets.

Le magistère de l'Église est l'organe officiel et permanent de l'unité depuis 2000 ans. Il est composé du pape et des évêques fidèles aux papes. Ce magistère peut avoir différent degré d'autorité.

Cette unité est aussi une unité historique (nous avons la même foi que nos ancêtres), géographique, et doctrinale.

Cette unité, basée sur le Christ : « *Soyez uns comme nous sommes uns* » (Jn. 17, 21), a permis à l'Église de traverser des crises graves (les trois siècles de persécution, le grand schisme, la réforme protestante, le modernisme et le rationalisme, la crise de l'Église et l'actualité) qui ne l'ont jamais empêché de continuer à rendre gloire à Dieu et de sauver les âmes.

Les expériences du passé garantissent sa résistance et sa vitalité et manifeste sa divinité.

2- L'Église catholique et la sainteté

Autant il est « *facile* » de voir extérieurement l'unité de l'Église, autant il est plus difficile de constater sa sainteté.

La réalité nous montre que la morale transmise par l'Eglise est bien loin d'être suivie par ses membres, même les plus élevés ; c'est d'ailleurs l'argument le plus utilisé contre l'institution.

Et pourtant, il nous faut élever notre regard et contempler l'Eglise dans son ensemble pour constater qu'elle continue l'œuvre du Christ.

L'Eglise, malgré ses pécheurs, apporte aux hommes, depuis presque 2000 ans, la grâce, la paix, le bonheur surnaturel, la charité, l'ordre et la civilisation.

C'est elle qui enseigne et rappelle contre vents et marées, le respect de la dignité humaine, la lutte contre la souffrance, la discipline des mœurs de la société, l'affirmation de la liberté de conscience, la notion du droit, etc.

Il serait trop long d'énumérer tous ce que l'Eglise a pu faire depuis les premiers siècles jusqu'à aujourd'hui par la sainteté de sa doctrine. Retenons simplement tout le bien qu'elle a apporté à l'histoire, à l'humanité, aux âmes à chacun d'entre nous.

Sachons voir le bien que l'Eglise, à travers une grande partie de ses ministres, continue de faire aux quatre coins du monde, en donnant leur vie dans le silence.

Retenons de l'Eglise le nom de ses très nombreux saints et saintes.

L'Eglise est bien sainte mais constituée de pécheurs. Sainte parce qu'elle est le corps mystique du Christ : « *L'Église, c'est Jésus-Christ répandu et communiqué.* » (Bossuet) ; mais composée de pécheurs car elle est dans le monde sans être du monde.

Il faut toujours plus nous conformer à sa sainteté, c'est-à-dire, être toujours plus digne d'être membres de l'Eglise qui, elle, est sainte et qui nous fait naître tous les jours à la sainteté.

3- L'Eglise catholique et l'universalité

Elle est catholique par essence, c'est la seule qui est appelée ainsi.

C'est elle qui enseigne le règne universel de Dieu qui doit se répandre toujours plus dans le monde entier.

Il est impressionnant de voir qu'elle s'est toujours adaptée partout où elle s'implantait en utilisant et gardant les traditions locales : « *elle est experte en humanité* » ; elle sait comment conduire tel peuple à Dieu.

Sa doctrine et ses cadres sont faits pour tous les hommes et non pour une culture ou une civilisation donnée.

De plus, toute son histoire est marquée par un esprit d'apostolat ; elle ne peut pas ne pas parler du Christ et a le même zèle que Jésus sur la croix : « *J'ai soif* ». (Jn. 19, 28)

Quelques chiffres :

1,2 milliards de fidèles (17,5% de la population), répartis sur tous les continents : 50% en Amérique du Nord et du Sud, 25% en Europe, et le nombre de fidèles ne cesse d'augmenter en Afrique (16%), en Asie (11%) et en Océanie (moins de 1%).

On compte plus de 5.000 évêques, environ 405.000 prêtres, 55.000 religieux et plus de 700.000 religieuses présentes dans des centaines de pays.

4- L'Eglise catholique et l'apostolicité

L'Eglise prend racines sur les apôtres et se développe non pas dans un conservatisme étroit, qui est cet esprit moderne de revenir aux origines en mettant en place un archéologisme dogmatique et liturgique. Non, l'Eglise est

un corps vivant qui se développe en gardant le fond et en développant la forme : structure du gouvernement, liturgie, exposition des vérités...

Ce fond est la doctrine catholique, le dépôt reçu par les apôtres qu'elle doit garder et transmettre. Sa doctrine s'appuie toujours sur l'évangile et l'autorité des Pères de l'Eglise.

Il est remarquable de constater la succession apostolique depuis 2000 ans, sans interruption, grâce aux règles très précises qui assurent la transmission des pouvoirs qui les rendent légitimes.

De même que la catholicité étend à travers le monde l'évangile, l'apostolicité l'étend à travers l'histoire.

Conclusion

Par cette étude « *des quatre notes* » nous pouvons conclure que l'Eglise catholique est bien d'origine divine, car elle est celle voulue et instituée par Jésus Christ.

Nous pouvons et nous devons donc y adhérer de toute notre foi car adhérer à l'Eglise, c'est adhérer au Christ.

« Par son unité catholique et son éminente fécondité en toutes sortes de biens, par son admirable propagation et son invincible stabilité, l'Eglise se classe au premier rang des institutions de ce monde. » (Concile Vatican I)

L'Eglise catholique incarne le christianisme le plus achevé, où rien ne manque à la vérité qui nourrit l'intelligence, et des règles pratiques qui stimulent la volonté.

Soyons fiers de tout ce que l'Eglise, depuis des siècles, a fait de bien et continue de faire, le plus souvent dans le silence et la discrétion.

Enfin, rappelons-nous souvent que l'Eglise a les promesses de la vie éternelle :
« Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (Mt. 16, 18)

Et n'oublions pas que l'Eglise s'est aussi l'Eglise souffrante, militante mais aussi triomphante : nous sommes tous unis par la communion des saints qui est ce lien de la charité qui n'est rien d'autre que l'amour de Dieu dans nos âmes.

« On ne réforme l'Eglise qu'en souffrant pour elle, on ne réforme l'Eglise visible qu'en souffrant pour l'Eglise invisible. On ne réforme les vices de l'Eglise qu'en prodiguant l'exemple de ses vertus les plus héroïques. Il est possible que saint François d'Assise n'ait pas été moins révolté que Luther par la débauche et la simonie des prélats. Il est même certain qu'il en a plus cruellement souffert, car sa nature était bien différente de celle du moine de Weinar. Mais il n'a pas défié l'iniquité, il n'a pas tenté de lui faire front, il s'est jeté dans la pauvreté, il s'y est enfoncé le plus avant qu'il a pu avec les siens, comme dans la source de toute rémission, de toute pureté. Au lieu d'essayer d'arracher à l'Eglise les biens mal acquis, il l'a comblée de trésors invisibles et, sous la douce main de ce mendiant, le tas d'or et de luxure s'est mis à fleurir comme une haie d'avril... L'Eglise n'a pas besoin de réformateurs, mais de saints. » (G. Bernanos, Martin Luther)

Abbé Côme Rabany, fssp





ACTES DE CATHOLICITE

Naissance

- ❖ Elise le 3 décembre 2019, 3^{ème} enfant au foyer de Monsieur et Madame Jean-François Lombardo. (Petite-fille du Docteur et Madame Ménager)

Baptêmes

Est devenu enfant de Dieu :

- ❖ Victor de Nedde, le 22 février 2020 en la collégiale Saint-Just.

Catéchuménat

Entrée en catéchuménat en vue du baptême de

- ❖ Noah Lafont, le dimanche 1^{er} décembre.

Nous vous demandons de la soutenir par votre prière et de l'entourer de votre fraternelle amitié. Car demander le baptême, c'est aussi demander à rentrer dans une famille, une communauté, une paroisse. Il est donc très important de s'y sentir accueilli et bienvenu.

Décès

Sont entrées dans l'Eternité :

- ❖ Madame Michelle Guerder, le 17 décembre 2019 dans sa 78^{ème} année. Obsèques à la collégiale Saint-Just le 23 décembre 2019.

- ❖ Madame Virginie Julien, (Mère de Constant Niguet) le 8 janvier 2020.
Obsèques à la collégiale de Montfavet.

ANNONCES REGULIERES

Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 09h30 à 10h30.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio. **Prochains cours les vendredis 13 mars et 3 avril.**
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just. **Prochains cours les mercredis 11 et 25 mars.**
- ❖ Pour adultes : un jeudi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : « *les 7 péchés capitaux* ». Un tract est à votre disposition sur la table de presse précisant les dates et thèmes traités. **Prochains cours le jeudi 12 mars : « *La jalousie ou mourir d'envie* ».**

Premier vendredi du mois

Les vendredis **6 mars et 3 avril**, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à **22h00**, à la Collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.

Rosaire pour la Vie

Les **samedis 21 mars et 18 avril** à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, devant la statue du pape Jean-Paul II.

Cercle Saint-Alexandre

Groupe pour étudiants et jeunes professionnels.

Contact : 07 81 04 90 49- cerclesaintalexandre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>

Répétition des enfants de Chœur :

Prochaine réunion pour le **groupe Saint-Louis de Gonzague**, *samedi 14 mars* de 9h30 à 10h30 en la Collégiale Saint-Just.

Cyprien Bellet (cérémoniaire)

Côme Bellet

Eugène Bellet

Ambroise Bellet

Louis-Marie Greco

Charles Greco

Godefroy van Gaver

Guilhem van Gaver

Philibert van Gaver

Joseph Guézo

Grégoire de Massia

Jean Masson Regnault

Augustin Masson Regnault

Gaultier Beligné

Eric Beligné

Alban Simian

Romain Simian

Enguerrand Guigue

Jacques Rey

Pierre Rey

Arnaud Rey

ANNONCES DIVERSES

Gâteau *la Rose d'or de Saint-Just*

Pour commémorer la remise de la Rose d'or au chapitre de Saint-Just par le pape Innocent IV en 1251 et pour marquer la mi-Carême, nous avons décidé de créer cette année un gâteau spécial. Original, il aura la forme d'une rose et un goût subtil de framboise, rose et lychee.

Ce gâteau a été créé et sa recette mise au point, après des semaines de travail et d'essais, par Madame Odile Guilleminet que nous remercions d'avoir répondu avec enthousiasme à notre idée.

Ce gâteau individuel, sera disponible, uniquement et chaque année, le dimanche de Laetare, à la sortie des messes de 8h30 et 10h00. Ce sera **le dimanche 22 mars cette année.**

Cette rose sera disponible au prix de 4€/pièce et uniquement sur commande. Vous trouverez des bons sur la table de presse pour commander vos gâteaux avant le 15 mars. Il vous suffira de le remplir, d'y joindre votre règlement et de déposer le tout dans le tronc « Offrandes » de la table de presse ou à la sacristie.

L'argent ainsi récolté servira à la restauration de la collégiale

4^{ème} pèlerinage nocturne pour la France

Du vendredi 27 au samedi 28 mars, de l'église de Saint-Symphorien-sur-Coise à la basilique Notre-Dame de Fourvière.

Rendez-vous à l'église de Saint-Symphorien-sur-Coise le vendredi 27 mars à 20h30 ou à la mi-parcours, 459 La Goyenche, 69510 Thurins, le samedi 28 mars à 2h30.

Messe à la crypte de la basilique Notre-Dame de Fourvière, le samedi 28 mars à 8h30.

Matériel demandé : sac à dos, café, nourriture, lampe et gilet jaune.

Contact : pelepourlafrance@outlook.fr ou <https://peledenuitpourlafrance.fr/>

Pèlerinage des mères de famille à Cotignac

Chapitre Sainte-Jeanne-Beretta-Molla pour les mères de famille qui marcheront vers Cotignac les 15, 16 et 17 mai prochain (15 à 20 km/jour).

L'abbé Bonnin accompagnera cette année encore le pèlerinage. Renseignements par mail : pelemerescotignacstjust@gmail.com. Inscription en mars 2020. Un tract est à votre disposition sur la table de presse.

Pèlerinage des pères de famille à Cotignac

Chapitre Bienheureux Frédéric Ozanam pour les pères de famille qui marcheront vers Cotignac du 3 au 5 juillet prochain (25 km/jour).

L'abbé Rabany accompagnera le pèlerinage. Renseignements par mail : cotignacperes.stjust@gmail.com. Un tract sera bientôt à votre disposition sur la table de presse.

Lettre de nouvelle électronique

Nous envoyons, tous les samedis, par mail aux personnes qui le souhaitent, une lettre de nouvelles hebdomadaires. Elle contient les annonces, l'ordo et les horaires de la semaine et parfois les récits et les photos des événements importants de notre communauté. Si vous ne la recevez pas, c'est que vous n'êtes pas inscrit dans l'annuaire paroissial (feuilles à votre disposition sur la table de presse) ! Si vous souhaitez la recevoir, il suffit aussi de vous inscrire via notre site : www.communicantes.fr

Permanence de confessions à Saint-Bonaventure

Tous les jeudis en période scolaire, les abbés de Saint-Just assurent, à tour de rôle, une permanence de confessions en la basilique de Saint-Bonaventure (7 place des Cordeliers, Lyon 2) de **10h00 à 12h00**.

Nouveau montant des honoraires de messe

Par décision de la Conférence des évêques de France et de l'abbé Paul-Joseph, supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pierre, les nouveaux montants des honoraires de messe sont les suivants :

- ❖ messe : **18€** (+1€)
- ❖ neuvaine : **180€** (+10€)
- ❖ trentain : **595€** (+30€)

Honoraires pour les sacrements

Cette somme est une base de départ mais ne doit en aucun cas gêner qui que ce soit. Les prêtres ne font pas payer les sacrements mais cette offrande est une reconnaissance des fidèles pour le ministère accompli.

- ❖ Baptême : à partir de 80 €,
- ❖ Mariage : à partir de 250 €,
- ❖ Funérailles : à partir de 180 €.

Pèlerinage de Chartres 2020

Un nouveau « chapitre » pour célibataires de plus de 28 ans au « pèlerinage de Chartres » ?

C'est bien de dire lors d'une homélie qu'il faut aider les jeunes célibataires à se marier mais c'est mieux de les y aider concrètement...

C'est la raison pour laquelle, avec l'accord reçu de l'association Notre-Dame de Chrétienté, un ou plusieurs chapitres de célibataires de plus de 28 ans vont être créés en vue du pèlerinage de la Pentecôte prochaine.

La formule sera : marche le samedi et le lundi, et « services aux pèlerins » le dimanche.

Ceux et celles qui sont intéressés doivent contacter l'abbé Brice Meissonnier.



DATES A RETENIR DU 2EME TRIMESTRE

- ❖ Samedi 14 mars : récollection de Carême pour les femmes
- ❖ Jeudi 19 mars : fête de saint Joseph.
- ❖ Samedi 21 mars : récollection de Carême pour les hommes.
- ❖ Dimanche 22 mars : dimanche de Laetare : lancement du gâteau *la Rose d'Or de Saint-Just*.
- ❖ Vendredi 27 et samedi 28 mars : 4^{ème} pèlerinage nocturne pour la France.
- ❖ Dimanche 29 mars : marche pour la vie à Lyon.
- ❖ Dimanche 5 avril : dimanche des Rameaux.
- ❖ Dimanche 12 avril : dimanche de Pâques.

ANNONCES PAROISSIALES SPECIALES CAREME

Durant le saint temps de Carême, Messieurs les abbés n'acceptent aucune invitation à déjeuner ou à dîner. Exception faite des dimanches midi et des fêtes de première classe.

- ❖ Chemin de Croix : il est médité tous les vendredis de Carême en lieu et place du chapelet, à 17h45, à la Collégiale Saint-Just.
- ❖ Chant des complies : tous les vendredis de carême à 19h30 à la collégiale.
- ❖ Récollections de Carême, à la Maison Padre Pio.
 - Pour les femmes : samedi 14 mars de 9h à 16h, prêchée par l'Abbé Pierre-Henri Gouy, fssp. Venir avec un pique-nique.
 - Pour les hommes : samedi 21 mars de 9h à 16h, prêchée par l'Abbé Thibault Desjars, fssp. Venir avec un pique-nique.

Ornement Cendré

A partir de la messe du Mercredi des Cendres, nous emploierons, comme chaque année selon l'antique tradition de la Sainte Eglise de Lyon, l'ornement gris cendré. Son usage est très ancien dans le rite lyonnais et il est utilisé les jours de semaine pendant le Carême, aux offices et aux messes de la férie, du Mercredi des Cendres à la bénédiction du feu nouveaux le Samedi Saint (excepté le Jeudi Saint et le Vendredi Saint). Le gris cendré, dont la couleur évoque la plus grande pénitence n'est pas employé le dimanche, qui reste en violet.

« Les Croix du Concile »

A partir du lundi qui suit le premier dimanche du Carême et jusqu'à la messe de la Vigile Pascale, les deux Croix du Concile, qui se trouvent derrière le maître autel (historique cf. Communicantes n°88) seront retirées en signe de pénitence.

MOIS DE SAINT JOSEPH

Durant tout le mois de mars, traditionnellement consacré à la dévotion à saint Joseph, nous réciterons, à la collégiale Saint-Just devant l'autel de saint Joseph, à 18h30 du lundi au vendredi et à 10h45 le samedi, les litanies de saint Joseph. Le dimanche, elles le seront devant le Saint Sacrement exposé à 18h30.

Le **jeudi 19 mars à 18h45**, messe chantée de saint Joseph, à l'autel de saint Joseph en la collégiale.

Je vous salue Joseph

Je vous salue, Joseph,
vous que la grâce divine a comblé,
le Sauveur a reposé dans vos bras
et grandi sous vos yeux,
vous êtes béni entre tous les hommes, et Jésus,
l'Enfant divin de votre virginale épouse est béni.
Saint Joseph, donné pour père au Fils de Dieu,
priez pour nous dans nos soucis de famille,
de santé et de travail, jusqu'à nos derniers jours,
et daignez nous secourir à l'heure de notre mort.

Ainsi-soit-il



OFFRANDE DE CAREME 2020

Vous avez trouvé dans ce *Communicantes*, l'enveloppe d'offrande de Carême.

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement à votre service. Voilà pourquoi l'Eglise commande aux fidèles de subvenir aux besoins du Culte Divin et de ses ministres. Cette offrande n'est donc pas une aumône facultative mais un devoir de religion qui oblige chacun en conscience.

Vous le savez : nous ne recevons aucune aide ni de l'état, ni du diocèse, ni de la Fraternité Saint-Pierre. Nous ne pouvons donc compter que sur les quêtes et sur vos dons. Nous avons besoin de vous !

Prélèvement à la source et réduction fiscale :

Autrefois, la réduction fiscale était déduite de l'impôt à payer ; dorénavant elle est remboursée par l'Etat en deux fois, en janvier et dans l'été.

Les dons à la Fraternité effectués en 2019 vous ont permis d'obtenir une réduction de l'impôt à payer en 2020 : 66% du don, dans la limite de 20% du revenu imposable (inchangé).

En janvier 2020 vous avez du recevoir automatiquement un acompte de 60% du montant de votre réduction des impôts payés en 2019.

Si vous êtes assujetti à l'IFI vous pouvez aussi nous aider (Contactez pour cela l'abbé Meissonnier).

Conscients de vos sacrifices et reconnaissants pour votre soutien, nous vous assurons de notre prière et de notre dévouement quotidien. Merci !

Comme traditionnellement la messe de Pâques sera célébrée pour nos bienfaiteurs.

Vos abbés.

DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal ⁽¹⁾, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1) Soixante-six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de
bien vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €

à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340
Francheville
CL BESANCON BP07234
IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40
BIC : CRLYFRPP
Date et signature :

INTENTIONS DE MESSES

Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-
-
-

Honoraires :

- pour une messe : **18 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **180 €** ;
- un trentain grégorien : **595 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes

Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Brice Meissonnier.

Responsable de la rédaction

Abbé Brice Meissonnier.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : en cours.

ISSN : 2551-7031



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

www.communicantes.fr

Abbé Brice Meissonnier - Chapelain

M : 06 60 42 21 79 Courriel : abbemeissonnier@gmail.com

Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain

M : 06 66 71 08 36 Courriel : comerabany@outlook.fr

Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain

M : 07 81 91 89 93 Courriel : abbe.hubertlion@gmail.com



HORAIRES DES OFFICES

COLLEGALE SAINT-JUST

41 RUE DES FARGES – 69005 LYON

Dimanche et jours de préceptes

- 08h30 : messe lue en rit lyonnais avec prédication
- **10h00 : Grand'messe**
- 18h30 : Salut du Saint-Sacrement
- 19h30 : messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi

- 18h45 : messe lue (*17h30 à 18h30 confessions*)

Le vendredi

- 07h00 : messe lue (*sauf vacances scolaires*)
- 18h45 : messe lue - chantée les 1^{ers} vendredis- (*17h30 à 18h30 confessions*)

Le samedi

- 11h00 : messe lue (*9h30-10h45 confessions*)

MAISON SAINT-PADRE-PIO

Du lundi au vendredi

- 08h30 : messe lue (*sauf vacances scolaires*)